

Politique : Résumé des allocations quotidiennes selon le niveau de soins dans les FSLD

Date : le 1^{er} avril 2015

Voici le résumé des allocations quotidiennes de base selon le niveau de soins, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2015 (ICC = 1,0) :

Enveloppe	Allocation
Soins infirmiers et personnels	92,52 \$
Services des programmes et de soutien	9,23 \$
Aliments crus	7,87 \$
Autres services	53,12 \$
Total	162,74 \$

Les montants d'allocation de chaque enveloppe sont établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Pour obtenir plus d'information sur le financement en fonction des niveaux de soins, veuillez vous reporter à la *Politique relative aux allocations quotidiennes selon le niveau de soins dans les FSLD*.